

Sigle

Cleirppa

Date de création

Juin 1970

Statut

Association loi 1901

Financement

Cotisation des membres

Recettes d'activités

Subventions

Le ministère en charge des Affaires sociales soutient financièrement les activités du Cleirppa depuis 1981.

Effectif

10 personnes

Conseil d'administration

Composé de représentants :

- de la protection sociale complémentaire : Arrco, Agirc, Ocirp, AGRR, Carcept, CPM, Cirse
- du secteur mutualiste : FNMF, UNMI, MSA.
- du milieu associatif sanitaire et social : Uniopss

Fonctions

Président

Paul Hecquet

Vice-Président

Jean Gardin

Trésorier

Gérard Desclerc

Directeur

Jean-Michel Hôte

Coordonnées

23, rue Ganneron

75018 Paris

Téléphone : 01 53 42 13 60

Télécopie : 01 55 30 00 34

Missions

Le Cleirppa est un centre gérontologique national destiné à l'ensemble des intervenants de l'action et de la gérontologie sociales : organismes publics et privés ; financeurs et gestionnaires ; collectivités territoriales ; professionnels ; responsables associatifs ...

Sa vocation est d'être un carrefour d'échanges où se confrontent les expériences afin de mieux appréhender les tendances de demain et de promouvoir des solutions qui répondent aux attentes des personnes âgées et des retraités dans une vision globale de l'action sociale.

Pour répondre à cet objectif général de « *liaison* », un certain nombre de services ont été mis en place.

Affiliations nationale et internationales

- Réseau de consultants en gérontologie (RCG) (réseau national constitué en 1991 autour de la Fondation de France)
- Fédération européenne pour les personnes âgées (Eurag)
- Fédération internationale sur le vieillissement (Ifa)

Services

Documentation

- Une bibliothèque spécialisée : 15 000 ouvrages ; 600 dossiers thématiques
- Une banque de données : 16 000 documents indexés
- Un réseau documentaire réunissant 30 centres nationaux ou régionaux, professionnels ou universitaires. Certains de ces centres d'information relèvent du ministère chargé des Affaires sociales : services de documentation de la Das, de la DGS-DH, du Sesi, de l'Igas.

Information écrite

- Une revue bimestrielle *Années*
- Un bulletin mensuel *Cleirppa-Infos*

• Diffusion des travaux du Cleirppa : rapports de groupes de travail et de journées d'études ; actes de colloques...

Information audiovisuelle

- Une cinémathèque nationale de prêt, financée par les pouvoirs publics, qui dispose

Quelques grands thèmes traités par le Cleirppa

- L'aide aux aidants
- Les petites unités de vie
- Les contributions des retraités à la société
- Les politiques gérontologiques locales
- La coordination
- Les projets de vie en établissement
- L'accueil des adultes handicapés vieillissants
- L'habitat des personnes âgées
- La prise en charge des détériorations psychiques

d'images sur la vieillesse et la retraite.

- Une salle de projection pour des visionnages ou des choix de documents sur place.

Structure

Outre les membres de son Conseil d'administration, le Cleirppa réunit plus de trente organismes membres qui relèvent de secteurs d'intervention diversifiés :

- la retraite de base et complémentaire
- la vie sociale et le volontariat
- l'aide et l'accompagnement à domicile
- l'hébergement et l'habitat
- la formation et la culture
- l'action caritative
- la presse spécialisée « *seniors* »

Études

Pratique des études de type recherche-action ayant pour thèmes divers domaines de

la gérontologie sociale relatifs aux conditions de vie des personnes âgées et retraitées. Ces études sont commanditées par des organismes publics ou privés, français ou étrangers, membres du Cleirppa ou extérieurs à la structure.

Conseils

- Des actions ponctuelles (formation, animation de rencontres, interventions)
- Des actions suivies pour l'accompagne-

ment et l'évaluation des politiques sociales, des projets, des établissements et services.